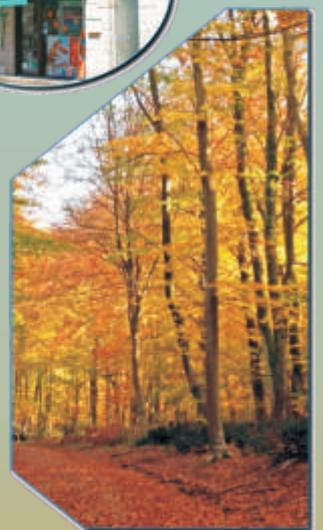
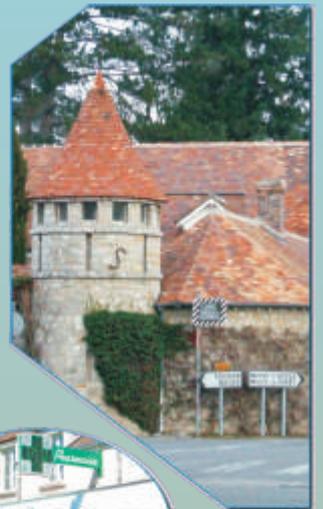


Le MESSAGER

Le Vaudoué
en Gâtinais

N° 63
Janvier 2010



Mairie de Le Vaudoué - 1, rue des Palais - 77123 Le Vaudoué
Tél. : 01 64 24 50 10 - Télécopie : 01 64 24 76 97 - Courriel : mairie.vaudoue@wanadoo.fr
site : <http://www.levaudoue.fr>

Classe de Découverte 2010

Les enfants de Cours Moyen ont pu bénéficier de la classe de neige organisée par l'école primaire du village. Comme les années précédentes, le séjour de 10 jours, a remporté un vif succès auprès de nos écoliers, ravis d'avoir séjourné au coeur de la Haute Savoie, dans le village des Contamines-Montjoie.

Durant leur séjour, les enfants ont pu profiter des plaisirs de la neige : jeux de neige, ski de fond, ski alpin et raquettes.



Ils ont également eu droit à l'intervention d'un animateur météo dans le cadre de leurs matinées de classe. Enfin, ils ont visité le village, les environs, ainsi qu'une ancienne ferme où ils ont découvert la vie d'autrefois, dans cette région.

Les élèves sont rentrés en pleine forme, avec chacun une médaille de ski et des souvenirs pleins la tête.

Merci à Mesdames Emmanuelle Préjent et Chantal Jumeau, qui les ont accompagnés, de les avoir si bien encadrés !



La Commune participe au coût de la Classe Découverte destinée aux enfants de Cours Moyen et organisée tous les 2 ans. La participation financière est la suivante : 50% financés par la Commune, 40% financés par les familles, 10% financés par l'APE.

Mairie de Le Vaudoué

1, rue des Palais

77123 Le Vaudoué

Tél. : 01 64 24 50 10

Télécopie : 01 64 24 76 97

Courriel : mairie.vaudoue@wanadoo.fr

Site : <http://www.levaudoue.fr>

Ouverture au public

Lundi 14 h - 16 h

Mercredi 10 h - 12 h

Vendredi 14 h - 16 h

Samedi 10 h - 12 h

SOMMAIRE

L'édito du Maire	page 1
Événements 2009	pages 2-3-4
La Bibliothèque municipale	page 5
Du côté des associations	pages 6-7
Infos pratiques	pages 8-9
Carnet de famille	pages 10-11
Les Syndicats intercommunaux	pages 12-13-14-15
Résumé des PV du Conseil municipal	pages 15-16
Environnement	page 17

Chers Amis,

L'année 2009 a été une année de transition dans l'attente de la mise en place des réformes territoriales nationales qui vont occasionner des changements structurels dans la gestion des communes et des territoires. Pour cette raison, le travail du Conseil municipal a été de continuer et d'améliorer la gestion courante, de suivre les projets en cours, et de commencer une réflexion sur les deux dossiers majeurs de 2010. Le premier d'entre eux est l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU), qui remplacera l'ancien Plan d'occupation des sols (POS), afin d'être conforme au nouveau code d'urbanisme découlant du Grenelle de l'Environnement. Le deuxième est l'élaboration d'une intercommunalité cantonale, pour permettre aux communes de choisir librement et sans y être contraintes par l'État, la forme d'organisation et de coopération qu'elles souhaitent créer.

La gestion courante de la commune a concerné principalement l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux (école), l'aide apportée aux activités parascolaires (cours de musique, tennis et classe de neige) et à l'équipement de l'école, l'aide à la Bibliothèque municipale, l'aide aux associations, l'organisation des animations municipales (concert, fête patronale), la création du service communal de collecte des déchets verts.

En dépit des contraintes de notre budget de fonctionnement de 602.000 euros, dues aux incertitudes sur l'évolution des concours financiers du Département, de la Région et de l'État, nous avons tenu à limiter l'augmentation des taxes locales à 3%. Pour la taxe d'habitation, notre taux reste à la moitié de la moyenne départementale (voir page 15).

Malheureusement, trois de nos projets 2009 n'ont pu être menés à bien : la construction d'un terrain de sports pour nos jeunes a dû être reportée au deuxième semestre de cette année à cause de l'imprévisibilité financière mentionnée plus haut; les sorties piscine ont été arrêtées à cause de la suppression de la subvention départementale, mais elles doivent reprendre cette année, entièrement financées par la commune; l'arrêt du permis de construire du projet Hameau a été annulé dans les conditions que je vous ai indiquées récemment (Mot du Maire novembre 2009). Sachez toutefois que ce projet reste d'actualité en 2010, puisque nous travaillons dès à présent avec l'OPAC sur le dépôt d'un nouveau permis de construire.

Afin de vous permettre de mesurer les enjeux de l'intercommunalité, nous publions dans cette édition 4 pages sur les Syndicats intercommunaux auxquels appartient la commune. A cette liste, je voudrais ajouter ici les associations cantonales, qui structurent également notre canton depuis de nombreuses années : l'ACAD (voir page 8), l'Essaim Gâtinais (Maison de retraite et portage de repas à domicile), l'ESF (Entente Sportive de la Forêt), les Aînés du canton, les Amis du patrimoine.

Vous pourrez aussi lire les informations concernant toutes les activités qui animent la vie et les loisirs dans notre village, de l'École aux Associations, en passant par la Bibliothèque. A l'évidence, Le Vaudoué est une commune dynamique, déjà bien organisée, prête à s'adapter aux évolutions structurelles du territoire national, au sein d'un canton lui-même déjà bien structuré pour affronter avec succès les challenges des réformes à venir.

Le Vaudoué est entouré de communes partageant le même souci de préserver la qualité de vie dans un cadre villageois. Elles sont réunies dans une solidarité intercommunale, l'Amicale des Maires du Canton de La Chapelle la Reine. L'Amicale vient d'adopter à l'unanimité le principe d'une intercommunalité cantonale ainsi que celui d'une étude de faisabilité sur le périmètre de ce territoire. Cette résolution se fonde sur des critères communs : même superficie, même importance démographique, même économie rurale, même expérience réussie dans la création et la gestion des Syndicats intercommunaux, et surtout même appartenance au PNRGF (Parc naturel régional du Gâtinais Français, voir page 15).

2010 est l'année qui verra le Conseil municipal travailler non seulement à la gestion courante, mais également à ces projets qui façonneront l'avenir de notre village, tout en respectant son identité rurale et en préservant son patrimoine.

Chers Amis, bien qu'avec un peu de retard, je tiens à vous souhaiter de tout coeur au nom du Conseil municipal, une très bonne et heureuse année, à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à tous vos proches !

Pierre Bacqué,
Maire du Vaudoué,
Conseiller Général.



Organisés par l'APE (association des parents d'élèves) de l'école du Vaudoué, avec la contribution de l'équipe enseignante et la participation de l'ensemble du personnel scolaire, ces manifestations ont lieu chaque année dans le village :



En avril pour le carnaval, qui se décline toujours à partir d'un thème déterminé et qui permet aux enfants, revêtus pour la circonstance de déguisements réalisés à l'école, de défiler joyeusement dans les rues du Vaudoué avant d'arriver au stade pour brûler Madame ou Monsieur Carnaval. Le défilé rejoint ensuite la cour de l'école où chacun peut se restaurer avant de rejoindre son domicile. Cette année, il a eu lieu le samedi 4 avril matin et le thème était le cirque et la dérision. En plus des enfants, de nombreux parents avaient fait l'effort de se déguiser, ce qui a permis d'animer gaiement les rues du village !

Marché Automnal

L'APE a organisé un marché automnal le vendredi 23 octobre, destiné à financer des projets scolaires et pédagogiques. Ce vendredi, de grandes tables alignées devant l'école avaient été garnies de légumes de saison mais aussi de confitures et d'objets artisanaux généreusement apportés par les Valdéennes et Valdéens ainsi que par les parents. Ce marché a été un vrai succès et nous remercions toutes les personnes qui ont permis de l'organiser. Cette nouvelle expérience sera à renouveler.



En juin pour la kermesse, qui clôture de façon conviviale l'année scolaire. Elle rassemble parents et enfants un dimanche après-midi. Les enfants, dirigés par leurs "maîtresses", sont fiers de montrer leurs exploits musicaux et rythmiques, puis sont ravis de profiter des jeux variés, gérés par les parents et enseignants, dans la cour. La kermesse est appréciée de certains habitants du village qui viennent s'y divertir, généreux de surcroît puisqu'ils apportent leur contribution dans la collecte des lots pour la tombola, toutes les enveloppes étant gagnantes. Cette année, elle s'est déroulée le dimanche 28 juin et le soleil était au rendez-vous pour fêter le départ en retraite de Maîtresse Louise, la directrice, très émue durant la cérémonie !



Un au revoir en chanson pour Maîtresse Louise

Halloween



L'APE a organisé le samedi 31 octobre une sympathique fête d'halloween. On peut penser ce qu'on veut de cette tradition celte qui a été réintroduite sur notre vieux continent via les Etats-Unis, mais une chose est sûre, c'est toujours une fête pour les enfants, qui trouvent là une nouvelle occasion de se déguiser et de faire une entorse à la restriction parentale sur les confiseries. Partis de l'école, des groupes de fantômes et autres monstres ont sillonné le village en quête de bonbons. Tout ce joyeux monde s'est ensuite retrouvé devant l'école pour partager le butin et la fameuse soupe de potiron. Une belle soirée pour les enfants... et les grands. Nous remercions de tout cœur tous les Valdéens et Valdéennes qui ont ouvert leur porte et espérons les voir encore plus nombreux l'année prochaine !

L'APE (texte : Nathalie Biel, photo famille Gantier)

Fête de la Saint Loup



Fidèle à elle-même, la fête villageoise a été un franc succès auprès des familles valdéennes, grâce à la bonne humeur et au travail des nombreux bénévoles qui l'ont préparée et animée.

Encore merci à tous et rendez-vous l'année prochaine !

Marché d'Hiver

L'APE a organisé son premier marché de Noël le vendredi 18 Décembre 2009, veille des vacances scolaires. Même si le froid s'était installé, la neige a parfait le décor de Noël mis en place pour l'occasion. Les visiteurs ont été nombreux et les pâtisseries, compositions et décorations confectionnées par les parents et toutes les petites mains volontaires, ont rencontré un vif succès.

Les chants des enfants de l'école, préparés avec les enseignantes, ont retenu toute l'attention des parents et autres visiteurs, tel le



"Père Noël" en personne, venu se ressourcer avant d'entamer sa grande tournée de distribution des jouets... La Compagnie Prométhée a également participé à la bonne ambiance en proposant des lectures de contes de Noël bien à l'abri sous une tente à l'éclairage tamisé.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au bon déroulement de cet après-midi et nous vous souhaitons une très bonne année 2010. A bientôt pour de nouveaux événements.

L'APE

Soirée raclette : samedi 6 février

Carnaval : samedi 20 mars après-midi

Loto : samedi 27 mars à 20h30

Chasse aux oeufs : dimanche 11 avril après-midi

Kermesse : dimanche 27 juin

Course de Chiens de Traîneau

Pour la deuxième édition de la course Fédérale de chiens de traîneau du Vaudoué qui s'est déroulée les 21 et 22 décembre 2009, 52 attelages venant de toute la France étaient présents au rendez vous, regroupant plus de 200 chiens des trois races nordiques.

Malgré des conditions météorologiques peu favorables, pluie et température un peu trop élevée pour la saison, tous les attelages ont pris le départ et réalisé sans incidents le parcours de 6 kilomètres le samedi et le dimanche, en un peu plus de 11 minutes pour les meilleurs.

De nombreux spectateurs sont venus admirer des chiens



splendides et ont pu assister aux départs et arrivées dans les mêmes conditions que sur les compétitions neige.

A l'issue de la deuxième manche, une présentation des attelages et des trois races de chiens nordiques a eu lieu sur la place du village le dimanche en début d'après midi.

Tous les participants ont particulièrement apprécié le tracé des pistes dans notre magnifique massif des Trois Pignons ainsi que l'excellent accueil qui leur a été réservé.

Tous ont promis de revenir en 2010.

Jean-Luc Mas

Bienvenue à Carole Aigueperse Directrice de l'école primaire mixte du Vaudoué

Longue et heureuse retraite à Maîtresse Louise et bienvenue à Carole Aigueperse, qui lui succède ! Elle enseigne en grande section et CP, et occupe le poste de directrice depuis la rentrée scolaire du 1^{er} septembre 2009.

Originaire de Milly la Forêt, Carole s'est installée avec son mari au Vaudoué en 1994. Cinq enfants sont venus égayer leur foyer au fil des ans; ils fréquentent le lycée Couperin de Fontainebleau, le collège Blanche de Castille de La Chapelle la Reine et l'école primaire du Vaudoué.

Après dix années d'enseignement en Seine Saint Denis, Carole a rejoint la Seine et Marne en 2000, où elle a enseigné dans les écoles d'Achères la Forêt, Fontainebleau et La Chapelle la Reine.

Elle est heureuse d'avoir pris cette nouvelle fonction et se dit chanceuse d'intégrer aujourd'hui une équipe pédagogique dynamique et sympathique, et de pouvoir s'investir pleinement dans l'école de notre village.



Robert DOISNEAU A L'ÉCOLE



Ces quatre photographies de Robert Doisneau sont accrochées dans la salle du restaurant scolaire. Elles ont été offertes par Emilie Cron-Loubaton. Emilie Cron-Loubaton est sculpteur. Elle vit au Vaudoué. Elle avait rencontré Robert Doisneau et réalisé une sculpture silhouette qui le représente.

De gauche à droite : *La ronde des pompons* (1955), *l'harmonica*, *le bonhomme à la craie* (1934) et *les écoliers de la rue Damesme* (1956).

A noter : Exposition "Robert Doisneau - Culottes courtes et doigts pleins d'encre" 6 février-7 mars du mercredi au dimanche de 14 h à 17 h, Espace culturel Paul Bedu à Milly la Forêt. Renseignements 01 64 98 75 52.

Concert de Musique Classique à l'Eglise



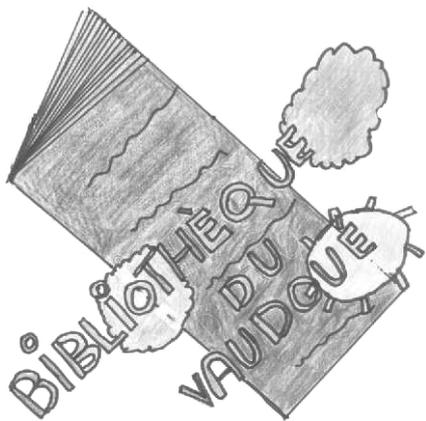
Samedi 30 Mai à 20 h 30, Pro Quartet, le Centre Européen de Musique de Chambre, nous a permis d'accueillir le Quatuor Voce en l'église du Vaudoué, avec Guillaume Becker (alto), Cécile Roubin (violon), Sarah Dayan (violon), Julien Decoin (violoncelle).

Ils ont interprété *Scènes de Bal pour quatuor à cordes* (2001) de Thierry Escaïch, *le quatuor à cordes en fa mineur op.80* (dit "La jeune fille et la Mort", 1847) de Felix Mendelssohn Bartholdy, et *le quatuor à cordes n°8 en si bémol Majeur D112 op.168* (1814) de Franz Schubert.

Créé en 2004 à Paris, le Quatuor Voce a remporté plusieurs concours au fil des années, dont les plus récents sont le 2^e Prix au 11^{ème} Concours de Londres et 2^e Prix au Concours "Schubert et la modernité" à Graz (Autriche), en 2009.

**A RETENIR DÈS AUJOURD'HUI
LA DATE DE NOTRE PROCHAIN CONCERT
LE 19 JUIN 2010**

La Bibliothèque Municipale



La Bibliothèque Municipale a ouvert ses portes le 3 Février 2009 avec une fête d'inauguration et une exposition sur le thème des "Livres en fête", faisant

intervenir l'école. Une conteuse professionnelle nous a dévoilé ses talents au cours d'un spectacle mettant en scène des contes du monde entier. Cette journée a remporté un beau succès et a assuré un bon démarrage à la bibliothèque, qui compte aujourd'hui plus de 340 lecteurs et dispose d'un fond de 3300 livres et CD.



Tout au long de l'année, diverses animations ont été proposées : Nocturnes autour d'un apéritif, goûter automnal



animé d'une lecture théâtrale avec la participation de la troupe Prométhée, une lecture en allemand chaque 1er mardi du mois, les bébés lecteurs (accueil des parents avec leurs enfants, lecture d'albums, comptines, musique... et

sensibilisation à l'intérêt de la lecture dès le plus jeune âge.)...

Les animations seront reconduites en 2010 et enrichies de nouveautés avec l'action "premières pages" du Conseil Général : les enfants nés en 2009 recevront un livre et la bibliothèque sera un point relais pour la distribution et la sensibilisation à la lecture dans le cadre des bébés lecteurs. Il y aura également l'invitation d'un auteur jeunesse en partenariat avec l'école primaire.



Petits rappels sur le fonctionnement

L'accès à la bibliothèque et au prêt est gratuit et ouvert à tous. Deux sections, adultes et jeunesse, vous sont réservées.

La bibliothèque, en plus des livres mis à la disposition par la Médiathèque départementale 77, acquière régulièrement des nouveautés (romans, documentaires, BD, livres jeunesse).

La navette passe une fois par mois afin de livrer les commandes d'ouvrages passées en ligne par les lecteurs par l'intermédiaire des bibliothécaires. Trois fois par an, 1/3 du fond de livres est renouvelé.

La bibliothèque et l'école : la bibliothèque répond à la demande d'un point de vue lectures et documentaires (thèmes) et met à disposition des livres pour une durée de 1 an. Elle accueille une classe chaque semaine et lui propose une lecture ou une animation (ex. : tapis narratif)

Depuis septembre, la bibliothèque dispose d'un fond de CD de tous les styles : musiques traditionnelles, musiques du monde, chansons francophones, jazz, rock, musique classique, musiques de films et également musiques et comptines pour les plus jeunes. Nous vous invitons à venir les découvrir.

Nouveautés

Attention, la bibliothèque vous informe du changement d'horaire pour le mardi (16 h 30 à 18 h 30, avec accueil pour les enfants et parents, dès 16 h 10, sortant de l'école). Deux nouvelles revues : les magazines "Lire" et "Géo" seront à votre disposition dès le mois de janvier.

Enfin, afin de préparer au mieux les animations de 2010, la bibliothèque recherche des musiciens amateurs ainsi qu'une personne disponible pour assurer des lectures en anglais (sensibilisation à la langue). De façon générale, si vous avez un don ou talent artistique, n'hésitez pas à nous en parler. Nous remercions tous les lecteurs pour leur fidélité et espérons voir le nombre d'inscrits s'accroître en 2010. Bonne et heureuse année à tous,

Les bibliothécaires.

Rappel des Horaires

mardi 16.30 - 18.30 (16.10 pour la sortie des classes)
mercredi 15.30 - 17.30
samedi 10.00 - 12.00

Animations:

Premier mardi du mois 17.00 - 17.30 :
lecture bilingue français/allemand
Chaque vendredi 10.45 - 11.30 bébés lecteurs

Bibliothèque Municipale

2, rue des Acacias
77123 Le Vaudoué
Tél. 09 64 16 61 63
bibli.levaudoue@laposte.net



Association Le Vaudoué en Gâtinais, son Passé, son Avenir

Le 3 mai 2009, à l'occasion du 65ème anniversaire du raid aérien Allié, sur le terrain militaire de Mailly-Le-Camp dans l'Aube, Le Vaudoué recevait une délégation britannique de la Royal Air Force, accompagnée par l'Association "Mailly-le-camp, 3-4 mai 1944".

Le village, ou plus exactement le cimetière communal, était le lieu de cette cérémonie du souvenir sur la tombe militaire des membres de l'équipage du bombardier Lancaster ND468 venu s'écraser en fin de nuit du 3 mai 1944 sur le territoire de la commune. Cet appareil du 57th Squadron faisait partie du groupe de bombardement sur Mailly-Le-Camp.

L'Association s'est jointe à la Municipalité pour la préparation de cette cérémonie afin de recevoir au mieux la délégation venue tout spécialement d'Angleterre. Cet accueil était une première pour le village car, depuis 65 ans, aucune délégation n'était venue rendre hommage aux victimes de cette tragédie.

La délégation britannique, composée de membres du 101st Squadron de la RAF, a été très sensible à la présence de nombreux Valdéens et Valdéennes ainsi que de quelques personnes des villages voisins. Plusieurs associations d'Anciens Combattants de la Seine et Marne étaient également présentes avec leurs drapeaux et bien sûr,

l'Association des Anciens Combattants du Vaudoué, en tête de ce groupe de vétérans.

A l'issue de la cérémonie au cimetière, un vin d'honneur a été offert par la Municipalité à la salle polyvalente. A cette occasion, l'Association a proposé une exposition retraçant l'épopée tragique du bombardier ND468 et de son équipage.

Les Valdéens et Valdéennes ont pu également prendre connaissance des travaux effectués par Jean-Claude JACOB, Président de l'Association, en vue de reconstituer l'histoire de la mission et du parcours de l'appareil.

L'Association, à la suite de cet événement exceptionnel pour notre village, a collecté les photos et vidéos prises lors de la cérémonie et a compilé les

documents dans un DVD qui est disponible sur simple demande. Cette cérémonie, ne sera peut-être pas sans suite car l'Association Le Vaudoué en Gâtinais, en partenariat avec l'Association des Anciens Combattants, tente actuellement de créer une relation entre Le Vaudoué et la Royal Air Force. Et elle aimerait également retrouver quelques membres des familles des aviateurs afin, le cas échéant, d'inviter ces personnes à venir se recueillir un jour prochain sur la tombe de leur défunt parent. Une amitié Franco-Britannique est peut-être née à la suite de la cérémonie du 3 mai 2009 ! Bonne année 2010 à tous !

J.-C. Jacob, Président.



Association des Anciens Combattants de Le Vaudoué



Depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, le plus grand conflit que le monde ait connu dans son histoire, des dizaines de milliers d'ouvrages littéraires et d'émissions audiovisuelles ont vu le jour. Récemment, la télévision a diffusé le film "Apocalypse", et aujourd'hui l'un des journaux nationaux propose une collection exclusive en 30 volumes pour redécouvrir ce conflit qui a totalement bouleversé le monde. Comme vous le voyez, à chaque instant un autre auteur ravive cette période clé de l'histoire. Elle restera d'actualité, intéressante à lire et à étudier ! Les préoccupations des Anciens Combattants vont dans le même sens. Nous participons aux défilés, commémorations, nous respectons les monuments, stèles, nécropoles... érigés par nos parents, nous n'ignorons pas leurs sacrifices et peines, ainsi nous en gardons le "Souvenir" intact. En outre certains d'entre nous, ont vécu cette période sombre et difficile. Nous pouvons en témoigner, et donner quelquefois un signe d'avertissement pour le futur. Nous pensons qu'il est préférable de régler les conflits par la négociation plutôt que par des hostilités. Je vous souhaite une bonne année 2010.

G.Heijne, Président.

Association L'Age d'Or

Compte-rendu d'activités 2009



Le 15 janvier, l'association a tenu son Assemblée Générale qui rassemblait 60 personnes. Ce fut l'occasion de présenter le bilan, de rappeler les activités de 2008 ainsi que les projets pour 2009. Les membres du Bureau sont les suivants : Jean Laneau, Président, Arlette Turchet, Vice-Présidente, Nicole Doremus, Secrétaire et Trésorière. La journée s'est terminée par la traditionnelle "galette des rois".



Le 14 février s'est tenue la soirée de la Saint-Valentin avec un bon repas, un bon orchestre et l'opportunité de se laisser entraîner pour quelques pas de danse !

Photos : Merci à Jean-Pierre et Jean-Marc.

Le 28 avril, nous sommes allés visiter le Musée des Arts et Métiers et de la Légion d'Honneur, et le 7 juin a vu notre désormais traditionnel Vide Grenier avec 150 exposants et le beau temps !



Le 7 novembre, nous sommes allés au théâtre Fontaine. Cette comédie d'Eric Delcourt est très amusante. 30 Membres de l'Age d'Or étaient présents et les rires de chacun étaient la preuve d'une soirée réussie. Au retour, le chauffeur du car a fait un tour de Paris avec ses illuminations.

Tout au long de l'année - Jeux de Société

Tous les jeudis, de 14 h 30 à 18 h, dans la Salle Bisson, les membres se réunissent autour de jeux de société (cartes, scrabble...).

Date à retenir pour 2010

Repas de la Saint Valentin le 13 février
Vide Grenier le 6 juin

A propos de l'Association L'Age d'Or

Création 1995

Président Jean Laneau

Activités Repas dansants, sorties théâtre, visites culturelles, jeux de société, vide grenier, patchwork.

Adhérents 150

Cotisation 5 €/an

Contact Jean Laneau 01 64 24 53 08
24 rue de l'Ermitage, Le Vaudoué

Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers du Vaudoué

L'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers du Vaudoué est née en janvier 2009, suite à la fermeture de la caserne de notre village et à la dissolution de l'Amicale qui y était associée.

Cette année a permis de réunir une partie des anciens sapeurs pompiers du Vaudoué. Vingt d'entre eux ont répondu présents à notre appel.

Nous avons organisé une journée des retrouvailles en juillet 2009 (réservée anciens sapeurs pompiers), et une soirée cassoulet en novembre 2009, ouverte à tous et toutes, qui a réuni 52 personnes.

Pour l'année 2010, nous allons renouveler ces manifestations, l'une toujours réservée aux Anciens SP et l'autre ouverte à tous les Valdéens et Valdéennes.

La date et le thème de la soirée ouverte ne sont pas encore déterminés mais figureront sur le site du village pour vous en informer.

Le bureau et les anciens sapeurs pompiers vous souhaitent à tous et toutes bonheur et réussite pour cette nouvelle année 2010.

Christophe AKRICH, Président

Protection de l'environnement Collecte de déchets d'activités de soins

Vous qui avez recours aux piqûres, ne jetez plus vos seringues et aiguilles ! Notre pharmacienne, Madame VIGNON, très sensible au problème de recyclage des déchets et à la préservation de l'environnement, a



trouvé un partenariat avec un organisme qui les récupère. Alors, n'hésitez plus ! Faites un bon geste pour Dame Nature et rapportez vos seringues usagées à la pharmacie valdénne. Bon accueil et sourires garantis !



Ramassage des déchets verts

Ce nouveau service proposé par la commune depuis août 2009 a rencontré un vif succès. Il répond manifestement à un réel besoin des habitants et reprendra donc en Mars. La date précise ainsi que les consignes à respecter seront communiquées par une note dans les boîtes aux lettres et sur le site Internet "levaudoue.fr".



Les retraités franciliens de la Caisse nationale d'assurance vieillesse qui ont déménagé en cours d'année, doivent signaler

leur nouvelle adresse avant le 1er décembre. Ils seront ainsi informés sur le montant de la retraite devant figurer sur leur future déclaration de revenus pré-remplie.

En début d'année, la CNAV Ile-de-France indique par courrier à ses 2 millions de retraités, la somme devant figurer sur leur déclaration de revenus pré-remplie. Or, chaque année, 50 000 courriers reviennent avec la mention "N'habite pas à l'adresse indiquée".

Les personnes qui ont oublié de communiquer leur nouvelle adresse et qui souhaitent vérifier leur déclaration de revenus sont alors contraintes de téléphoner à la CNAV au dernier moment. **Pour éviter cette situation d'urgence, la CNAV insiste pour que les retraités signalent leur changement de domicile le plus rapidement possible.**

PAR COURRIER POSTAL en précisant le numéro de retraite :
C.N.A.V
75951 Paris Cedex 19

OU PAR INTERNET: www.changement-adresse.gouv.fr

Nouveaux horaires d'ouverture du bureau de poste

De 9 h à 12 h
Lundi - jeudi - vendredi - samedi

A.C.A.D.

Association Cantonale d'Aide à Domicile

Vous êtes un particulier, une famille, une personne âgée ou handicapée et vous avez besoin d'aide pour accomplir les tâches quotidiennes ? L'ACAD, votre association cantonale d'aide à domicile depuis plus de 30 ans, vous propose ses services !

Nous pouvons entretenir votre maison, votre linge; préparer vos repas; faire vos courses; ou effectuer tout autre service pour votre bien-être...

Ces prestations peuvent être financées en partie par les Caisses de retraites, les Mutuelles, la CAF, l'APA et l'Aide sociale, en fonction de vos ressources. Nous vous apportons également notre aide pour toutes ces démarches !

Contactez-nous au 01 64 24 33 75,
ou venez nous rencontrer lors de nos permanences,
du lundi au vendredi de 14 h à 16 h,
9 rue Carnot à La Chapelle la Reine.



N° national
des gardes de pharmacies

Mise en service dans le département du "3915", numéro national des gardes de pharmacies. Ce numéro est le service vocal de SOS Gardes. Il est non surtaxé et fonctionne 24h/24 et 7j/7 à partir d'un code postal ou d'un nom de ville en composant le 3915.



Assistantes Maternelles agréées

Madame Christelle Bonnin
28 rue des Palais
77123 Le Vaudoué
Tél. : 01 64 24 56 02

Madame Fabienne Canova
16 rue du Rocher Cailleau
77123 Le Vaudoué
Tél. : 06 79 54 66 77

Madame Suzanne Frebault
4 rue de la Vallée
77123 Le Vaudoué
Tél. : 01 64 24 51 87

Madame Elisabeth Narciso
15 bis rue des Ardennes
77123 Le Vaudoué
Tél. : 01 64 24 06 68

Madame Séverine Souchet
18 rue des Ardennes
77123 Le Vaudoué
Tél. : 01 64 24 74 42



Soyez vigilants !

A la demande du Maire, suite à des incidents qui lui ont été signalés, VEOLIA EAU a diffusé par téléphone aux usagers valdéens un message enregistré mettant en garde contre la visite de personnes malveillantes prétendant venir relever les compteurs. Si vous n'avez pas pu l'écouter, en voici le texte.

Le service de l'eau ne réalise pas de relevés de compteurs sur votre commune actuellement. Aucune société n'a été mandatée par veolia eau pour procéder au relevé des compteurs.

Si vous êtes contactés a ce sujet, nous vous invitons à être vigilants. La prochaine campagne de relevé aura lieu en novembre 2010. Nous restons à votre écoute au 0811 900 400.

Nous vous rappelons les coordonnées de la Gendarmerie de La Chapelle la Reine
3 rue Blanche de Castille
01 64 24 30 47

TRAVAUX

A l'initiative du Conseil Général de Seine et Marne, une démarche de développement du réseau de Fibre Optique* s'est mise en place, renforçant la qualité du réseau et favorisant son dégroupage total. Le Conseil régional d'Ile de France a concédé une délégation de service public à la société SEMAFOR qui a pris en charge la moitié de l'investissement initial d'un montant global de 79.9 millions d'Euros avec une concession de 20 ans pour la construction et l'exploitation du réseau.

L'autre moitié est financée par le Conseil général de Seine et Marne et le Conseil régional d'Ile de France. Le Conseil municipal a donné son accord en décembre 2009.

Les travaux, débutés au Vaudoué le lundi 18 Janvier pour une durée d'un mois maximum, ont pour objet de prolonger le réseau principal situé à l'entrée du village route de Boissy, jusqu'au noeud de raccordement d'abonnés situé chemin de La Fontenelle. Les rues concernées sont : route de Boissy, place du Souvenir, rue de l'Echelle, rue des Palais, chemin de La Fontenelle.

Quelles conséquences pour les usagers de l'Internet ? Jusqu'à présent, le dégroupage n'était que partiel, c'est à dire que France Telecom, propriétaire des lignes téléphoniques classiques (en cuivre), louait à ses concurrents la partie des lignes transmettant le signal ADSL, mais pas la partie "téléphonique" transmettant la voix. Ceci obligeait l'abonné voulant une ligne de téléphone classique à passer par France Telecom. Pire, le débit maximum fourni par les lignes téléphoniques étant limité, les lignes ADSL louées à des opérateurs tiers n'avaient que des débits plus faibles permettant uniquement l'ADSL de base, sans réception



télévision. Il est clair qu'il fallait renforcer le réseau des lignes cuivre pour améliorer l'accès au haut débit pour tous, ainsi qu'ouvrir plus largement l'accès à la concurrence.

En résumé, premier avantage de l'installation de la fibre optique : renforcement du réseau existant pour fournir un haut débit de qualité à tous; deuxième avantage : ouverture entière à la concurrence, c'est à dire le dégroupage total.

Le dégroupage total permet à tout opérateur concurrent de France Telecom de vous raccorder entièrement à son propre réseau avec un débit suffisant pour que vous puissiez bénéficier de services tels que la télévision par Internet. Bien évidemment, il appartient aux opérateurs de déterminer s'ils souhaitent ou non exploiter le dégroupage total, A notre connaissance aujourd'hui, SFR en a fait la demande.

L'installation actuelle de la fibre optique permet d'espérer à plus long terme un réseau entièrement en fibre pour accéder non plus au haut débit, mais au très haut débit (jusqu'à cinq fois supérieur). Mais ceci n'est pas encore une réalité, car on imagine bien que des travaux importants et coûteux devront être financés.

** Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété de conduire la lumière et sert dans les transmissions terrestres et océaniques de données. Elle offre un débit d'informations nettement supérieur à celui des câbles coaxiaux et supporte un réseau « large bande » par lequel peuvent transiter aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques.*



Jacqueline, Renée Bizieux veuve Péron 11 mars 2009

Blanche Leroy veuve Delève 30 mars 2009

Je vous propose de partager quelques souvenirs de Blanche, Blanche que nous aimons tant, Blanche qui a tellement embelli l'enfance, la jeunesse et toute la vie de Janine et de notre famille.

Blanche, on se souviendra toujours de votre grand sourire qui éclairait tous les visages d'un optimisme triomphant.

On se souviendra toujours de votre passion pour les jeux de société, et notamment le Bridge....

On se souviendra aussi de votre découverte du golf et de ce coup de foudre qui vous rendit "accroc" à ce jeu compliqué

On se souviendra des fêtes du Vaudoué, anniversaires et autres, où vous seule teniez "la dragée haute" à nos jeunes pourtant très entraînés.

On se souviendra toujours du bonheur de Villefranche, des coupes de champagne que nous levions vers le ciel pour saluer le soleil couchant avant que la nuit ne reprenne le pouvoir sur la mer.

On se souviendra tellement de l'attention que vous portiez à vos petits-enfants lors des plus belles périodes de leur jeunesse : celles des vacances auprès de vous...

Merci pour votre gentillesse, merci pour votre joie éternelle de vivre par delà les douleurs que la vie vous a imposées.

Merci pour votre amour inconditionnel pour Janine, ses enfants, sa famille et leurs amis...

Christian Sérieys.

Germaine, Alix Piédallu épouse Salch - le 06 septembre 2009

Germaine SALCH nous a quitté à l'âge de 86 ans, épuisée par des soucis de santé qui l'avaient rendue hémiplegique depuis 1994, mais très bien entourée par son époux qui s'est dévoué sans compter pour lui permettre de rester à leur domicile malgré son handicap.

Née PIEDALLU à Rosérieulles (57) le 28 avril 1923, Alix (son prénom usuel) la Lorraine s'expatrie à Montpellier au cours de la seconde guerre mondiale. En 1941, elle y rencontre son futur mari, Albert l'Alsacien, qui donne alors des cours à sa sœur. Le mariage a lieu le 13 mars 1942 en mairie de Montpellier (à l'église le lendemain). De leur union naissent trois enfants : à Montpellier, Jean-Claude le 1er février 1943, puis à Montreuil sous Bois Gérard le 25 novembre 1947 et Yolande le 25 avril 1957.

Alix est femme au foyer, se dévoue pour sa famille et s'investit beaucoup dans la vie associative. Plus tard, elle suit également son époux à l'occasion de déplacements professionnels aux Etats-Unis (Chicago), en Espagne, aux Baléares, en Grèce et au Maroc.

Le couple s'installe définitivement au Vaudoué en 1984, l'heure de la retraite ayant sonné pour Albert.

Jean-Marc, Louis, Dominique Fournier - 26 septembre 2009

Jean-Marc est né à Villeneuve Saint Georges en 1946. Avec sa femme Brigitte, ils font construire au Vaudoué en 1986. Ils ont 3 enfants, Julien, Marie et Charlotte.

Suite à de gros problèmes de santé, il arrête son travail de Directeur Territorial prématurément. Il aimait s'occuper de son jardin, de ses animaux et, ces dernières années, il se promenait souvent en forêt avec son chien, Platon.

En son nom et au mien, je remercie vivement les pompiers du secteur qui sont souvent venus à la maison pour s'occuper de lui.

Brigitte Fournier.

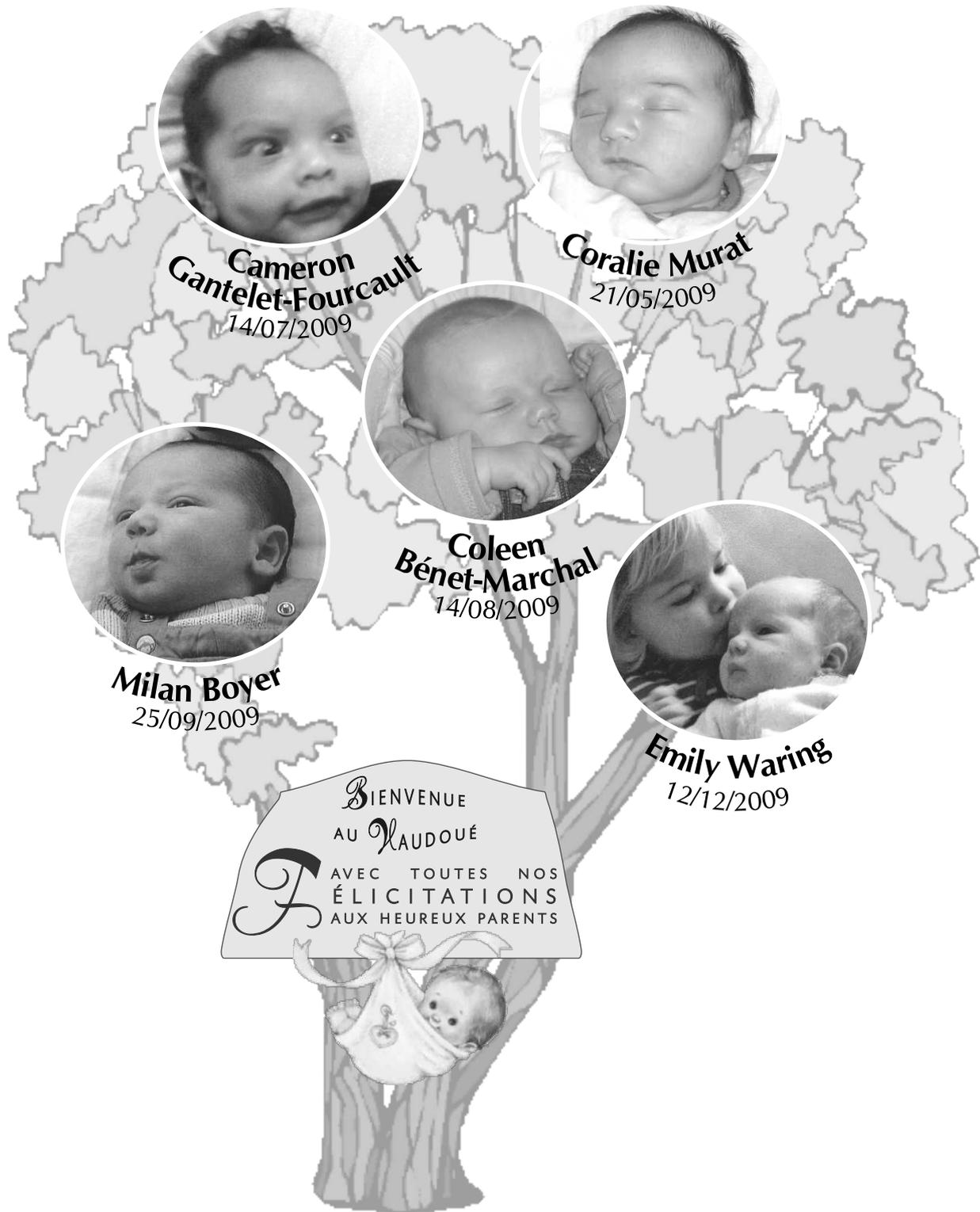
Roger, Armand, Henri Grimpier - 4 octobre 2009

Jean, Henri, Valentin Auguier - 19 novembre 2009

Né à Paris le 18 août 1921, installé avec son épouse Janine depuis 1973 dans le village, il fut Conseiller municipal de 1995 à 2001. Ingénieur électricien, il exerça la fonction de directeur commercial de la société Mors Matériel à Bagnolet durant de nombreuses années.

Nos joies

NAISSANCES



Cameron
Gantelet-Fourcault
14/07/2009

Coralie Murat
21/05/2009

Coleen
Bénet-Marchal
14/08/2009

Milan Boyer
25/09/2009

Emily Waring
12/12/2009

BIENVENUE
AU VAUDOÛÉ
AVEC TOUTES NOS
ÉLICITATIONS
AUX HEUREUX PARENTS

Prendre un enfant par la main
Pour l'emmener vers demain,
Pour lui donner la confiance en son pas,
Prendre un enfant pour un roi...
Yves Duteil

Les syndicats intercommunaux sont des structures de coopération intercommunale. Ils apportent de nombreux avantages aux communes car, d'une part ils leur permettent de réaliser les projets qu'elles ne pourraient pas concrétiser avec leurs seuls moyens propres, et d'autre part les syndicats sont des personnes morales de droit public qui peuvent s'adresser aux services de l'État sur un pied de plus grande égalité que ne pourrait le faire une commune isolée.

A moins d'être spécialiste, il est assez difficile de s'y retrouver dans la nomenclature complexe des différentes sortes de syndicats. Voici toutefois une tentative d'explication.

On peut distinguer plusieurs types de syndicats : les syndicats à vocation unique (SIVU) qui n'ont qu'une seule compétence, par exemple le syndicat des transports; les syndicats à vocation multiple (SIVOM) qui exercent des responsabilités variées, par exemple collecte et traitement des ordures ménagères, création et entretien de voirie, etc; les syndicats mixtes ouverts constitués entre des collectivités territoriales (communes, Région, Département), des groupements de collectivités territoriales et d'autres personnes morales de droit public, par exemple le Syndicat mixte ouvert gérant le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (PNRGF); enfin les syndicats mixtes fermés associant uniquement des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Vous trouverez ci-dessous la description des syndicats auxquels appartient notre commune.

SIAVSE

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la vallée supérieure de l'École

Président : Gilles Viguerard

Délégués titulaires : Michèle Ozanne, Octave Caubet

Délégués suppléants : Thierry Tixier, Jean-François Rombi

Le SIAVSE regroupe les communes de Le Vaudoué, Noisy sur École, Milly la Forêt et Oncy sur École. La population desservie est de 9169 habitants. Le service d'assainissement collectif est exploité en affermage. Le délégataire est la société VEOLIA EAU en vertu d'un contrat de 12 ans ayant pris effet le 1er Avril 2007. Cette société a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 3521 habitations ou immeubles et 5 industries. Le réseau est composé de 63 km de collecteurs et 22 postes de refoulement. Les eaux usées sont traitées par deux stations d'épuration, La STEP de Milly-la-Forêt, d'une capacité nominale de 15000 EH (Equivalent Habitants) et La STEP ZAC du Chenet (Milly-la-Forêt), d'une capacité nominale de 200 EH. Le rejet de l'eau traitée se fait respectivement dans la rivière École et dans une lagune d'infiltration. Les boues issues des ouvrages d'épuration sont stockées et chaulées avant d'être recyclées en engrais agricole.

Le prix du service est associé au prix du m³ d'eau consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 216.67 Euros TTC (base Janvier 2009), soit 1,81 Euros/m³. Sur ce montant, 58% reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 21% reviennent à la collectivité pour les investissements, et les taxes s'élèvent à 21%.

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la mise en place d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC). La commune de Le Vaudoué a délégué cette compétence au SIAVSE avec les attributions suivantes : obligation de contrôle lors de la conception, de l'implantation et de la réalisation des installations d'assainissement non collectif; obligation de vérification périodique du fonctionnement.

SIARE

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la rivière École

Président : Bernard Daveau

Délégués titulaires : Michèle Ozanne, Alexandre Bac

Délégués suppléants : Janine Sérieys, Françoise Lefèvre

Le SIARE a été créé à Perthes en Gâtinais en 1961. Il est composé de 11 communes situées dans les départements de l'Essonne et de la Seine et Marne. En 1965, les préfets de ces deux départements ont autorisé le syndicat à effectuer les travaux nécessaires pour assurer le libre écoulement des eaux, la défense contre les inondations et, plus généralement, la remise en état de la rivière École, dont la source se situe au Vaudoué. Notre commune a adhéré à ce syndicat en juin 1994. La contribution des communes est répartie à 50% au prorata du nombre d'habitants et 50% au prorata de la longueur des berges.

Le SIARE peut conduire des études ou missions sur l'ensemble du bassin versant de la Rivière École. Le contrat de bassin a été développé avec la région Ile de France, l'agence de l'eau Seine Normandie, le Conseil général de l'Essonne et le Conseil général de Seine et Marne. Le SIARE peut en être fier car il est le premier Bassin Versant d'Ile de France et sert de référence. Le syndicat a établi une convention avec le PNRGF, assurant la portance administrative du bassin, et prévoyant l'extension géographique du syndicat, comme la reprise d'un affluent, le Ru de Moulignon, qui est en cours.

SIROM

Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures ménagères

Président : Pascal Simonnot

Délégués titulaires : Janine Sérieys, Octave Caubet

Délégués suppléants : Jean-François Rombi, Alexandre Bac

L'information principale de l'année 2009 concerne l'externalisation de la collecte, car le SIROM a constaté des déficiences dans son efficacité, tant au niveau du service que sur le plan financier. Cette analyse a amené le Syndicat à s'interroger sur la pertinence de l'organisation qui reposait sur une collecte gérée avec des moyens humains et matériels internes. Cette organisation a trouvé ses limites avec les problèmes récurrents de gestion du personnel (absences, maladies, appel à du personnel intérimaire...) et de gestion du matériel (pannes, entretien...). La décision de faire appel à une société externe est alors devenue une évidence.

Les résultats de l'appel d'offre lancé le 3 septembre 2009 ont été examinés le 2 novembre suivant. L'offre retenue est celle de l'entreprise ESD (Europe Services Déchets), économiquement la plus avantageuse, et répondant aux exigences du cahier des charges. ESD, qui reprendra l'ensemble du personnel technique existant, aura la charge de la collecte des ordures ménagères résiduelles, des emballages et des journaux/revues/magazines, avec l'option de la collecte des encombrants deux fois par an. Une nouvelle plaquette de tri sera distribuée dans toutes les communes du SIROM avec une note d'information aux habitants sur le changement du collecteur. Le Syndicat propose également de mettre en place un service gratuit de collecte des textiles usagés.

SIREDOM

Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation des Déchets et Ordures ménagères

Président : Franck Marlin

Déléguée titulaire : Janine Sérieys,

Délégué suppléant : Octave Caubet

Depuis la mise en place du nouveau bureau, la gestion opérationnelle, financière et humaine du syndicat a été revue. Le Président et son équipe ont fait faire un audit financier et technique, à la suite duquel des décisions ont été prises afin permettre une gestion plus efficace. Vingt mois plus tard, le Conseil syndical a rétabli une situation financière saine. Toutefois, les contraintes financières demeurent et doivent désormais tenir compte des objectifs du Grenelle de l'environnement tout en maîtrisant l'évolution des tarifs.

La priorité du SIREDOM est la prévention des déchets avec des actions comme l'aide au compostage domestique, le détournement des flux textiles, l'utilisation de l'eau du robinet. Par ailleurs, le syndicat s'oriente vers une simplification des tarifs avec une tarification par habitant. En 2010, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la mise en oeuvre de nouveaux outils de traitement (nouveau centre de tri de 35 000 tonnes opérationnel en janvier 2010) devraient permettre de réduire les tarifs. Le mot d'ordre est "Développer le traitement écologique pour aboutir à une baisse des tarifs".

Dans cette optique, le traitement des ordures ménagères est sous-traité par le SIREDOM au Groupe SEMARDEL (Environnement Service) dont le SIREDOM détient 24% des actions. La SEMARDEL ne verse aucun dividende et les bénéficiaires sont réinvestis dans l'entreprise. Les objectifs de la SEMARDEL visent à réduire l'enfouissement et l'incinération classique pour privilégier la gazéification (actuellement cédée à EDF pour une valeur de 4 millions d'euros) et la méthanisation. En outre, l'utilisation de la pyrogazéification est à l'étude (transfert ultra-rapide de la chaleur au coeur de la matière en l'absence d'oxygène, permettant de transformer thermiquement les matières organiques pour en tirer à la fois du gaz, source d'énergie utilisable, et des engrais riches en potasse et en oligo-éléments).

SIAEP

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Noisy-Le Vaudoué

Président : Pierre Bacqué

Délégués titulaires : Thierry Tixier et Elisabeth Joly

Déléguées suppléantes : Brigitte Verrecchia et Françoise Collignon

Le Syndicat d'adduction d'eau potable Noisy-Le Vaudoué, comme son nom l'indique, est composé de deux communes. Il gère les deux forages ainsi que l'investissement et l'entretien liés aux canalisations. Il assure la distribution de l'eau potable à 2.579 habitants pour une consommation annuelle globale de 145.240 m³. Il fait également effectuer des analyses mensuelles de la qualité de l'eau, analyses que vous pouvez consulter sur le moniteur de la mairie.

Après une étude effectuée par un bureau indépendant pour faire un état des lieux, un appel d'offre a été lancé dans le but de renouveler le contrat d'affermage. Il a été remporté par la Société des Eaux de Melun, délégataire de service public eau potable (filiale de Veolia). Cette société offre un meilleur service à un meilleur prix : la garantie fuite après compteur, la location des compteurs et le remplacement des branchements sont inclus dans le contrat global.

Dans les deux années qui viennent, un système de radio relève sera progressivement installé gratuitement.

Syndicat intercommunal d'Électrification du sud-ouest Seine et Marnais

Président : Gérard Chanclud

Délégués titulaires : Pierre Bacqué, Jean-Pierre Desplanches

Délégué suppléant : Alexandre Bac

Le syndicat intercommunal d'électrification du sud-ouest Seine et Marnais, regroupe 38 communes. Il a pour objet l'exercice des compétences d'autorité organisatrice des distributions publiques d'électricité. Ses activités peuvent aussi porter sur la mise en commun de moyens humains, techniques ou financiers dans des domaines connexes aux distributions publiques d'électricité ainsi qu'aux télécommunications.

Les compétences du syndicat s'exercent sur plusieurs domaines. **Au niveau de l'électricité** : maîtrise d'ouvrage, exercice du pouvoir concédant, représentation des collectivités; **au niveau du réseau communal** : aide financière aux communes pour les installations d'éclairage public et les travaux de maintenance; **au niveau de la communication électronique** : assistance à maîtrise d'ouvrage, représentation des collectivités, aide technique.

Le syndicat peut mettre ses moyens d'action à la disposition des communes pour l'aide à l'utilisation rationnelle de l'électricité et pour le conseil concernant les relations avec les opérateurs. Il doit également répondre aux demandes de raccordement des nouveaux clients en partenariat avec l'exploitant ERDF (Electricité Réseau Distribution France, filiale d'EDF). En liaison avec la collectivité et ERDF, le syndicat a la possibilité de réaliser des effacements de réseaux (enfouissement des lignes). Enfin, il participe à la charge financière des travaux sur l'éclairage public, percevant pour cela une partie des taxes imputées sur les factures d'électricité. L'entreprise titulaire du marché de travaux est Forclum (anciennement Bornhauser Molinari).

Concernant l'entretien de l'éclairage public, les interventions ont lieu pendant la période hivernale. L'intervention du 22 novembre a ainsi permis de remplacer 12 lampes. Ces lampes d'une puissance de 70 à 150 W ont une durée de vie de 3ans (12 000 h environ).

La réunion syndicale du 27 octobre 2009 a permis d'établir un bilan provisoire faisant état d'un excédent budgétaire qui va permettre une reprise des investissements.

Le Syndicat intercommunal du Collège de La Chapelle la Reine

Président : Pierre Bacqué

Déleguée titulaire : Brigitte Verrecchia

Délégués suppléants : Christophe Leroy et Jean-François Rombi

Le Syndicat est composé de 18 communes : Achères la Forêt, Amponville, Boissy aux Cailles, Burcy, Buthiers, La Chapelle la Reine, Fromont, Garentreville, Guercheville, Larchant, Nanteau sur Essonne, Noisy sur École, Recloses, Rumont, Tousson, Ury, Le Vaudoué, Villiers sous Grez. Son bureau est constitué de 7 membres, dont font partie les deux délégués titulaires du Vaudoué.

Il a créé un collège rue de Villionne (aujourd'hui rétrocedé à la commune de La Chapelle la Reine pour y installer son école primaire), et un gymnase adjacent, qui est utilisé principalement par les élèves du collège, ainsi que par les pompiers de La Chapelle la Reine et le milieu associatif aux heures libérées par le collège.

Du fait de la reprise de la gestion des collèges par le Conseil Général, la vocation du Syndicat a changé. Il gère désormais l'entretien et l'utilisation de l'ancien gymnase, ainsi que la construction du nouveau gymnase d'accompagnement du collège, qui sera destiné à la fois aux collégiens et aux associations. Le permis de construire a été délivré et l'appel d'offres pour les travaux sera lancé sitôt les subventions régionales votées, en principe d'ici la fin de cette année.

Le Syndicat intercommunal de Musique des Deux Vallées

Président : Patrice Morizet

Déléguées titulaires : Elisabeth Joly, Stéphanie Delorme

Délégués suppléants : Thierry Tixier, Brigitte Verrecchia

Créé en 1983, le Syndicat Intercommunal de Musique des Deux Vallées est actuellement composé de 15 communes dont 11 sont situées en Essonne et 4 en Seine et Marne. Agréé par le Ministère de la Culture depuis 1986, il a pour vocation la promotion de la musique et de la danse à travers l'enseignement, l'animation en milieu scolaire, les stages et les manifestations.

L'enseignement dispensé au Conservatoire de musique des deux vallées sert de socle à la formation professionnelle de plusieurs dizaines de jeunes qui travaillent ou sont actuellement en cours d'études dans des secteurs aussi variés que les métiers du son, la lutherie, les métiers du spectacle, l'enseignement musical (conservatoire, éducation nationale) ou le spectacle vivant (musique, danse...). Chaque année le conservatoire accueille autour de 400 élèves de l'âge de 3 ans jusqu'aux adultes de tous âges, dont un pourcentage important d'adolescent.

Une équipe de 24 professeurs spécialisés anime des cours collectifs de formation musicale générale et d'éveil à la musique et à la danse; l'enseignement des disciplines instrumentales; des ateliers d'ensembles instrumentaux, des animations en milieu scolaire (de 36 à 40 heures hebdomadaires dans 18 communes) et des chœurs tels le Chœur des Contamines et le Chœur des Deux Vallées.

Annie Couture, directrice pédagogique, assure la formation des formateurs. Elle anime des formations de direction de chœurs et fait partager sa longue expérience de l'intégration du chant polyphonique traditionnel au cursus de formation musicale. Par son enseignement du chant choral, le conservatoire intercommunal des deux vallées est reconnu comme établissement pilote dans ce domaine en région Île de France.

Le syndicat travaille actuellement sur le projet de la construction de nouveaux locaux pour le Conservatoire de musique sur la commune de Milly la Forêt.

Le PNRGF

Le Parc Naturel régional du Gâtinais Français

Président : Jean-Jacques Boussaingault

Délégué titulaire : Pierre Bacqué, Christophe Leroy

Délégués suppléants : Michèle Ozanne et Jean-François Rombi

Le Parc naturel régional du Gâtinais français est géré par un syndicat mixte d'aménagement et de gestion. Il réunit des collectivités territoriales composées de Communes, Communautés de Communes et d'Agglomérations, du Conseil régional de l'Ile de France, et des Conseils généraux de l'Essonne et de la Seine et Marne. Il dispose de budgets de fonctionnement et d'investissement propres, provenant essentiellement de la participation des membres du syndicat, et complétés par une subvention du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer. La gestion des budgets obéit aux règles de la comptabilité des collectivités locales. Son territoire s'étend actuellement sur 63.560 hectares et le nombre de ses habitants est de 63.567. Il comprend 57 communes dont 29 sont en Essonne et 28 en Seine et Marne, et depuis 2000, 7 autres communes ont rejoint le Parc en tant que communes associées. La nouvelle Charte prévoit l'élargissement du Parc à 78 communes, dont 38 en Essonne et 40 en Seine et Marne.

La mission du Parc est de protéger sa remarquable valeur patrimoniale et paysagère par des actions d'information, d'animation et de sensibilisation "à la richesse patrimoniale du territoire des personnes y vivant, y travaillant, s'y implantant ou y passant, dans l'objectif de respecter le territoire". Ces orientations sont inscrites dans sa Charte, valide pour une durée de 10 ans, et devant faire l'objet d'un bilan évaluatif avant de pouvoir être renouvelée. La Charte 1999-2009 du PNRGF vient donc d'être révisée, et le projet de nouvelle Charte sera soumis aux collectivités territoriales au printemps 2010. Dans l'optique des préoccupations du Grenelle de l'environnement, la nouvelle Charte sera naturellement gouvernée par une politique de développement durable, c'est à dire "un développement qui répond au présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".

La philosophie du Parc continuera donc de s'articuler autour de missions telles que protéger et valoriser l'identité paysagère originale du territoire, maîtriser les pressions urbaines et veiller à la cohérence des stratégies d'aménagement du territoire, contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie, gérer de façon économe la consommation de l'espace et éviter la disparition des terres agricoles, améliorer et développer le logement dans le sens de la plus grande mixité sociale et dans le respect du patrimoine bâti traditionnel.



Pour prendre connaissance de l'intégralité des comptes-rendus des réunions du Conseil municipal, vous pouvez consulter l'affichage sur le moniteur de la mairie, ou sur son site, levaudoue.fr. Il vous est également possible d'en obtenir une copie en mairie. En outre, les réunions du Conseil sont publiques, et vous êtes chaleureusement invités à y assister. Pour en connaître les dates, renseignez-vous auprès de la mairie ou sur son site, levaudoue.fr.

27 mars

Adoption du compte administratif 2008 et affectation du résultat

Fonctionnement

RECETTES réalisées : 553 892,44 €
DÉPENSES réalisées : 488 231,58 €

Excédent de l'exercice : 65 660,86 €
Excédent reporté (002) : 70 567,66 €
Excédent cumulé : 136 228,52 €

Investissement

RECETTES réalisées : 863 572,67 €
DÉPENSES réalisées : 794 482,12 €
Excédent de l'exercice : 69 090,55 €
Déficit reporté (001) : 168 466,83 €
Déficit : 99 376,28 €

R.A.R à reporter : 13 649,73 €
Déficit cumulé : 113 026,01 €

Le Conseil décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2007 s'élevant à 136.228,52 € ainsi :
- la somme de 113 026,01 € à la section d'investissement au compte 1068.
- la somme de 23 202,51 € à la section de fonctionnement au compte 002.
Le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil.

Vote des 4 Taxes (impôts locaux pour l'année 2009)

Favorable au maintien d'une progression modérée de l'évolution des taux, le Conseil décide à l'unanimité d'augmenter le taux des 4 taxes communales de 3 %. Les taux pour la commune seront donc les suivants :

Taxe Habitation	8,04 %	Taxe Foncière (non bâti)	44,21 %	Moyenne départementale 2008
Taxe Foncière (bâti)	14,90 %	Taxe Professionnelle	12,42 %	Taxe d'Habitation : 15,18 %

Budget 2009

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à reprendre le résultat de l'exercice 2009 :

Section Fonctionnement excédent : 23.202,51 € Section Investissement déficit : 99.376,28 €

Le Conseil accepte à l'unanimité le Budget 2009 s'équilibrant en RECETTES et en DÉPENSES comme suit :

Section Fonctionnement : 602.003,00 € Section Investissement : 211.713,00 €

Demande de subvention pour travaux d'étanchéité sur la toiture-terrasse de l'École primaire

M. le Maire a demandé au Président du Conseil Général une subvention par dérogation du fait des travaux réalisés en urgence sur la toiture de l'École Primaire, la dépense ayant été réglée en 2009 sur les Restes à réaliser 2008 - Chapitre 23.

Cette subvention serait d'un montant de 3 995,00 € (35% du montant des travaux HT).

Le Conseil Municipal approuve la décision et sollicite une subvention auprès du Conseil Général au titre du Fonds départemental ÉCOLE.

Participation financière de 40 euros par élève du collège

Le Collège Blanche de Castille a sollicité la commune pour une participation financière à un séjour linguistique. Il s'avère que 5 élèves sont concernés cette année, soit une participation de 200,00 Euros. Cette contribution est inscrite au Budget Primitif 2009. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

ESF (Entente Sportive de la Forêt) – Renouvellement du bail et taille des haies

D'une part, le Maire rappelle au Conseil municipal que la convention entre la commune et l'ESF a été conclue pour une durée de 33 ans, soit jusqu'en mars 2019. L'Association envisage une rénovation importante des courts de tennis. Pour financer ces investissements, l'obtention des prêts bancaires est conditionnée par la maîtrise foncière. L'ESF sollicite donc le renouvellement du bail afin de pérenniser les structures. Le Conseil accepte à l'unanimité le renouvellement de la convention.

D'autre part, L'ESF sollicite le Conseil municipal pour que la commune prenne en charge la taille des haies qui était assurée par des bénévoles depuis 1986, la charge étant trop importante désormais. Le Conseil précisant que la période de taille la plus adéquate est en automne ou hiver, accepte à l'unanimité.

Subventions aux Associations

		Bilan reçu	Mémoire	Proposition	Vote
Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le versement des subventions ci-contre.	Age d'Or	x	900,00	900,00	900,00
	Anciens Combattants du Vaudoué	x	383,00	383,00	383,00
	Ass. des Anciens du Canton	x	153,00	153,00	153,00
	Ass. Parents d'Elèves du Vaudoué		183,00	183,00	183,00
	ESF		763,00	763,00	763,00
	FNACA	x	77,00	77,00	77,00
	Jeunes Sapeurs Pompiers La Chapelle	x	183,00	183,00	183,00
	Les Amis du Patrimoine	x	100,00	100,00	100,00
	Le Vaudoué en Gâtinais	x	73,00	73,00	73,00
		TOTAL	x	2 815,00	2 815,00

Projet Intercommunalité

M. le Maire propose : le périmètre du canton de La Chapelle La Reine comme périmètre d'étude pour l'éventuelle création d'une structure intercommunale; de mandater l'Association de l'Amicale des Maires du canton de La Chapelle La Reine pour conduire une étude de faisabilité de cette intercommunalité avec le soutien technique, juridique et financier d'un bureau d'étude spécialisé; d'engager la commune à participer financièrement à cette opération, au prorata de sa population, dans la limite d'un budget global estimé à 20.000,00 euros T.T.C – La cotisation pour l'année 2009 est fixée à 1,60 €/habitant. Le Conseil municipal vote ce projet à l'unanimité.

École – Fréquentation piscine

Considérant la suppression des subventions départementales résultant de l'effondrement du produit des droits de mutation, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas reconduire l'apprentissage de la natation pour l'année 2009-2010.

Projet Plan Local d'urbanisme

M. le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation pour la commission urbanisme d'ouvrir une étude préalable à la révision du POS – L'assemblée est favorable à ce projet.

Convention avec la Société SEMAFOR 77

Le Département de Seine et Marne a conclu avec la Société SEMAFOR 77 un contrat de délégation de service public portant sur la conception, la construction et l'exploitation d'un réseau départemental à haut débit sur le territoire de Seine et Marne. Afin d'établir son réseau, SEMAFOR 77 a demandé à la commune l'autorisation d'implanter en sous sol une infrastructure de câbles de fibres optiques sur le domaine privé communal sur une longueur de 1.187 mètres. En contrepartie du droit d'usage et de passage consenti à l'occupant, la commune perçoit une redevance annuelle révisable et calculée sur la base des conditions tarifaires suivantes : 3 fourreaux x 30,00 € HT x 1.187 ml. Le montant de la redevance sera révisé au 1er janvier de chaque année. Cette convention entre en vigueur à compter de sa signature par les parties. Elle restera en vigueur jusqu'au 31/12/2026. Les travaux seront réalisés de la rue de la Fontaine de Fourches jusqu'au chemin de Fontenelle. La Société s'engage à la remise en état tel que l'existant après les travaux. Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec la Société SEMAFOR 77.

Convention séjour classe de neige et indemnités du personnel

Une convention avec la Société « Côté Découvertes » est soumise au Conseil municipal. Le montant du séjour est de : 15.180,00 euros (23 élèves x 660 €). La participation proposée est de : 50% commune - 40% familles - 10% APE

Les titres de recettes seront émis par la commune. Les débiteurs paieront à réception du titre. Les éventuelles demandes de délais de paiement seront accordés par le Trésorier municipal. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2010 – Chapitre 011/article 6042. Les enfants seront encadrés par une enseignante et un agent technique de 2ème classe. L'arrêté du 6 mai 1985 fixe le montant de l'indemnité versée à l'enseignante à : 18,98 euros/jour soit un montant de 170,82 €. Cette rémunération sera prise en charge par la commune au budget primitif 2010.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention et adopte les modalités liées à ce séjour.

Sondage à la mairie

Dans le cadre des mesures de réduction des déchets à la source, le SIREDOM conduit un sondage auprès des habitants des communes pour évaluer les besoins de mise à disposition de composteurs.

Le choix porte sur deux modèles de composteurs d'une capacité de 400 litres, recommandés pour les jardins de 100 à 500 m².

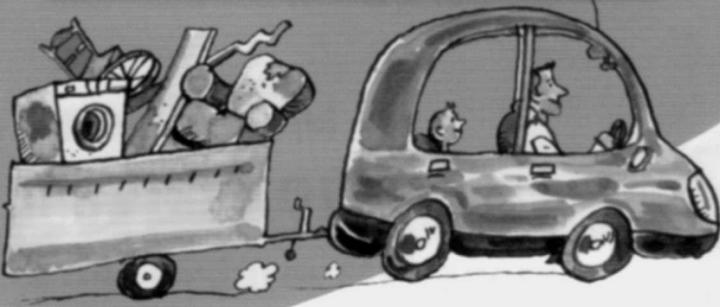
Le premier est en bois et garanti 5 ans. Le coût restant à la charge de l'habitant serait de 4,94 € HT.

Le deuxième est en polyéthylène 100 % recyclé et recyclable. Le coût restant à la charge de l'habitant serait de 6,70 € HT.

Les Valdéens intéressés sont priés de se faire connaître auprès du Secrétariat de la Mairie en indiquant le type de composteur souhaité.

Merci par avance pour votre participation.

Maintenant
**dans les déchèteries
du SIREDOM**



Mobilier, bibelots, literie



Bois, menuiseries



Cartouches d'encre



Grands cartons (à plat)



Gravats



Ferraille



Piles - Batteries



Peintures - Solvants Vernis



Végétaux
Vous pouvez aussi faire votre compost



Huile de vidange



Huile de fritures



Tubes néons et ampoules longue vie



Déchets électriques ou électroniques



Bouteilles de gaz



Pneus



Textiles

DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques).
Tous vos appareils électriques ou électroniques sont acceptés en déchèteries pour être recyclés.



NOUVEAU

Implantation d'armoires de collecte de textiles usagés

Lors de sa dernière réunion, le SIROM a adopté le principe d'implantation d'armoires de collecte de textiles usagés sur demande des communes membres. Ce service gratuit permettrait de prélever sur les ordures ménagères des tonnages de textiles réutilisables ou recyclables, et donc d'en diminuer la facture; de minorer les coûts de collecte et de traitement; de créer et pérenniser des emplois d'insertion; de sensibiliser de nouveau le citoyen aux gestes du tri et du recyclage; de soutenir les œuvres de WWF, première organisation mondiale de protection de l'environnement. Si ce projet devrait se concrétiser, il serait bien entendu soumis à l'accord du Conseil municipal.



Vous pouvez aussi mettre :



Bouteilles d'huile alimentaire, avec leur bouchon

Briques alimentaires

NOUVEAU

Les emballages recyclables doivent être en vrac, bien vidés de leur contenu, non imbriqués.

DATES À RETENIR EN 2010

Février

13 février : Soirée de la Saint Valentin organisée par l'Association L'Âge d'Or

Mars

20 mars : Carnaval organisé par l'École et l'APE
27 mars : Loto organisé par l'APE

Avril

11 avril : Chasse aux oeufs organisée par l'APE

Juin

6 juin : Vide-grenier organisé par l'Association L'Âge d'Or
19 juin : Concert organisé par le Conseil municipal
27 juin : Kermesse organisée par l'APE

Septembre

11 septembre : Fête de la Saint Loup organisée par le Conseil municipal

Sans oublier ...

Les manifestations nationales auxquelles vous êtes cordialement invités :
8 mai : Commémoration de la Victoire de 1945
11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918

Et aussi ...

Vos deux grands rendez-vous pour exercer pleinement votre citoyenneté :
14 mars : Premier tour des Élections régionales d'Île de France
21 mars : Deuxième tour des Élections régionales d'Île de France



Commission de l'information
Janine Sérieys, Octave Caubet, Brigitte Verrecchia
Jean-Pierre Desplanches, Michèle Ozanne
Thierry Tixier, Jean-Marc Lagarde
Directeur de la publication : Pierre Bacqué

